



## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

Date : 01/07/2021

De la part de service communication  
04 79 96 87 35 - communication@mairie-chambery.fr

### Avenue de la Boisse : abattage de sécurité de 3 platanes

Dans le cadre du projet de réaménagement Centre-Nord, 47 platanes de l'avenue de la Boisse ont fait l'objet d'une expertise indépendante les 18 et 19 mai derniers. Celle-ci fait part de l'état sanitaire très dégradé de 3 sujets nécessitant leur abattage « sans-délai » pour des raisons de sécurité. Afin de procéder aux travaux d'abattage, l'avenue de la Boisse sera fermée à la circulation les 8 et 9 juillet de 20h à minuit.

#### Pourquoi procéder à un abattage « sans délai » ?

Les 3 platanes identifiés présentent un risque avéré en termes de sécurité pour les biens et les personnes. En effet, l'expertise indépendante confirme une dégradation du bois au niveau du collet (pied de l'arbre), des cavités importantes sur les couronnes et les charpentières et un système racinaire dégradé.

Selon le rapport de l'expert, ces arbres pourraient s'effondrer à tout moment. Avec une hauteur de près de 25m, leur chute menace aussi bien la circulation des automobiles, piétons et cyclistes sur l'avenue que les voies SNCF à proximité, avec des conséquences potentiellement dramatiques.

Suite à la remise du rapport d'expertise, la Ville de Chambéry a déjà mis en place un protocole de sécurité en fermant l'avenue en cas de vents violents comme cela a été le cas dimanche 20 juin.

**A noter :** la Ville de Chambéry a souhaité rendre public le rapport d'expertise indépendant. Ce dernier est disponible au téléchargement sur le site de la Ville :

<https://www.chambery.fr/actualite/3760/140-projet-centre-nord-elements-d-information-concernant-les-travaux-avenue-de-la-boisse.htm>

**L'avenue de la Boisse fermée à la circulation les 8 et 9 juillet prochains de 20h à minuit**

La Ville de Chambéry procèdera donc aux travaux d'abattage de ces 3 arbres les 8 et 9 juillet prochains de 20h à minuit. Les travaux seront réalisés en soirée car ils nécessitent une fermeture de l'avenue de la Boisse à la circulation pour des raisons de sécurité.

Une replantation de compensation de jeunes arbres est prévue dans le cadre du projet d'aménagement Centre-Nord afin d'assurer la pérennité et le développement du patrimoine arboré de la ville de Chambéry.

VILLE DE CHAMBERY

DIRECTION MUTUALISEE DE LA COMMUNICATION

04 79 96 87 35 - chambery.fr -   @VilledChambery -  @chamberyofficiel

